

besogne à ce sujet depuis quelque temps. Ce fameux électrique, dont on parle depuis si longtemps, n'est pas encore chose définie. Comme on devait s'y attendre, le contrat de la compagnie du chemin de fer Q. M. & Charlevoix a été virtuellement mis à néant, par suite de l'insolvabilité notoire de l'entrepreneur. Une nouvelle compagnie, dont le stock, au montant de 3 à \$400,000, est actuellement souscrit, est en instance auprès du conseil de ville pour s'assurer le contrôle de l'entreprise et de l'exploitation. Il s'est fait beaucoup de besogne depuis quelques jours et les choses sont rondement poussées pour en venir à une solution définitive. Cette semaine aura compté parmi l'une des plus actives pour le conseil de ville qui a eu à discuter et à se prononcer sur les deux questions que nous venons de mentionner.

Tout annonce que nous sommes sur le point d'entrer dans la période d'exécution de travaux qui doivent contribuer au progrès de Québec, sans compter que c'est une aubaine impatiemment attendue par la classe ouvrière dont un tiers au moins est actuellement inoccupé.

Le gouvernement fédéral a nommé cinq représentants à la commission du havre de Québec, en remplacement de ceux qui avaient été choisis par l'ancien régime.

Les nouveaux élus ont pris possession de leur charge hier : Ce sont MM. J. B. Laliberté, nommé président, Narcisse Rioux, Dosithé Arcand, W. M. Macpherson et H. Kennedy. Au point de vue des intérêts commerciaux et maritimes de Québec, le choix est heureux et semble donner satisfaction. On attend beaucoup de leur activité et de leur dévouement aux intérêts publics, en proportion des importantes fonctions qu'ils vont avoir à remplir, surtout en

vue de la complétion du havre et de l'agrandissement du bassin de radoub.

L. D

LE RAPPORT DU G. T. R.

Les journaux de Londres publient le rapport semestriel du G. T. R. Il donne la recette brute comme ayant été de £1,707,539 et les dépenses d'exploitation de £1,218,244. En tenant compte dans les recettes du montant reçu de l'International Bridge Co et dans les dépenses de l'intérêt sur les obligations des lignes sous le contrôle du G. T. R. et d'autres obligations pour intérêts, les recettes du revenu sont de £579,471 et les dépenses du revenu de £574,812. La ligne du Chicago et Grand Tronc laisse un déficit réel de £54,668 et celle de Détroit, Grand Haven et Milwaukee un déficit de £32,654 laissant au G. T. R. un déficit réel de £82,082. La diminution dans le nombre des voyageurs transportés est de 59 497 et la diminution dans la recette des passagers de £1,537.

Les recettes pour le service des malles ont diminué de £575 ; il y a, par contre, une augmentation de £5,355 dans les recettes provenant du transport des petits paquets par expresse. Comparativement au premier semestre de 1895 le transport des marchandises et des animaux a donné une augmentation de £154,075. Les dépenses d'exploitation ont été de 71 2/5 pour cent de la recette brute ; elles avaient été de 70 4/5 en 1895. Le coût des réparations a été plus élevé £7,189 ; cette augmentation est due aux économies outrées de l'année précédente. Les dépenses à compte du capital ont été de £32,316, la plus importante a été celle pour la Station Union de Toronto qui est portée en dépense pour £12,199.

Parmi les inventions américaines plus ou moins fantastiques, en voici une qui mérite bien d'être signalée ; nous en laissons toutefois la responsabilité au *South American Journal* qui en donne la description. Il s'agit d'un cerf-volant à fabriquer la glace. C'est un fermier américain établi au Brésil qui a inventé le système afin de s'offrir en tout temps des boissons glacées. Il attache à la queue d'un cerf volant un vase rempli d'eau, et il envoie le tout dans l'espace à cinq mille mètres de hauteur : à cette altitude l'eau ne tarde pas à se congeler, et notre homme n'a qu'à ramener rapidement son cerf-volant à terre pour recueillir un bloc de glace dans le vase.

L'invention est merveilleuse, mais on ne voit pas bien ce cerf-volant montant à cinq kilomètres.

Voici, d'après le Praticien, deux procédés pratiques pour dessiner sur verre ou sur porcelaine et obtenir, soi-même, de très gracieux et artistiques motifs de décoration, ayant une réelle originalité.

Le premier consiste à écrire ou dessiner sur des plaques de verre ou de porcelaine, sur des assiettes, des gobelets, etc., à l'aide de crayons formés d'une manière vitrifiable. On dessine comme on le ferait sur une feuille de papier avec un crayon ordinaire et on choisit la couleur que l'on veut, car il existe des crayons de diverses couleurs.

Lorsque le dessin est terminé on passe la plaque au four ; la matière déposée par le dessinateur se vitrifie et devient inaltérable.

Le second procédé consiste à employer des couleurs spéciales, dénommées céramo-peinture, émail, etc., qui produisent un bel effet décoratif et s'appliquent sur toutes sortes d'objets sans nécessiter le passage au four. On trouve ces peintures spéciales chez les marchands de couleurs à Paris et en province.

VOUS ACHETEZ
...ET JE VENDS DU...

Vinaigre "Eureka"



A L'ESTRAGON

Alfred Robitaille

---LE SEUL MANUFACTURIER DE VINAIGRE (EN ENTREPOT) A---

➔ **QUEBEC**

LS. DESCHENES
ENCANTEUR DE COMMERCE

Jobber en Chaussures

No 60 RUE ST-JEAN
QUEBEC

N. B. — Messieurs les marchands de la campagne épargneront de l'argent en venant me faire visite avant d'acheter ailleurs. J'ai constamment en mains toutes sortes de jobs pour leur commerce.

MOUNT ROYAL
MILLS RIZ

D. W. ROSS CO., Agents
MONTREAL

SUPÉRIEUR A TOUT AUTRE

Le **SAVON** Extra de **T. Blouin & Fils**, vous donnera entière satisfaction. Demandez-le à votre épiciers. Ceux qui vendent le caustique cassé devraient s'adresser à **T. BLOUIN & CIE**, . . . Le bidon breveté qui le contient est une merveille. . . . Demandez échantillons et nos prix.

Nos voyageurs sont maintenant sur la route et vous visiteront sous peu. Donnez-leur vos commandes et vous serez satisfait.

T. BLOUIN & Cie, EPICIERS EN GROS, 146-148, St-Paul, Québec